



MAIRIE DE FRAGNES
64 rue du Bourg - 71530
e-mail : mairie.fragnes@wanadoo.fr
Tél. : 03 85 45 73 56
Fax : 03 85 45 75 21

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 14 Décembre 2010

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 14 décembre 2010 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Gilles GONNOT, Maire.

Présents : Mmes BAILLY- CHANUSSOT - DECHAUME – PARIS –
MM. GAUDRAY – FICHOT — PASCAL - PION – REGNAULT - STAPHANE

Absents excusés : M. PENNETIER pouvoir dûment établi à M. PASCAL
Mme NOTTIN pouvoir dûment établi à M. GONNOT

Secrétaire de séance : REGNAULT Jérôme, désigné à l'unanimité

Compte-rendu du Conseil Municipal du 02 Novembre 2010 :

- Les modifications demandées par M. PION ont été prises en compte.
- Approbation à l'unanimité du compte rendu.

Monsieur le Maire propose de rajouter une question à l'ordre du jour, en point n°1 :

- Etude fléchage parcours cycliste : demande de subvention auprès du Pays du Chalonnais
Adopté à 11 voix pour et 1 abstention

Arrivée de C. BAILLY à 8 h 40

Ordre du jour :

1. ETUDE FLECHAGE PARCOURS CYCLISTE

Présentation du projet de fléchage des parcours cyclistes de la commune par D. FICHOT.

Possibilité de financement de l'étude et de la signalisation par le Pays du Chalonnais sur les crédits 2011.

Une rencontre est prévue avec Françoise Verjux-Pelletier en début d'année prochaine. La commune de Fragnes s'est portée volontaire pour être pilote de l'opération.

Décision à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Pays du Chalonnais pour ce projet.

2. PROCEDURE DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 05 octobre 2010 lançant la procédure de modification du PLU et sollicitant la mise à disposition des services de l'Etat.

Monsieur le maire présente les adaptations à apporter au PLU :

Modification et clarification du règlement de différentes zones :

Toitures végétalisées, pentes de toit, couleur de tuiles, véranda...

Modification du règlement de la zone 1AUX avec suppression de la notion d'aménagement sous forme organisée,

Autorisation des exhaussements dans la zone N (lotissement des Bergères),

Modification de la règle concernant l'obligation de réalisation d'un pourcentage de logements sociaux,
etc...

Modification de zonage

Transfert d'une parcelle classée en zone UX en zone UE
Modification zonage AUX1 en UX

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de lancer la procédure de modification du PLU selon les adaptations proposées ci-dessus

3. APPROBATION DES PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP 1^{er} groupe), DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Monsieur le maire présente les plans de mise en accessibilité de la Salle du Bicentenaire (ERP 1^{er} groupe), de la Voirie et des Espaces Publics de la commune réalisés par le cabinet NERIOS et présenté à la commission communale d'accessibilité le 06/05/2010.

Au vu des aménagements relevés dans le diagnostic communal, il est proposé d'adopter un programme pluri-annuel et de planifier les travaux de mise en accessibilité sur 5 années budgétaires, de 2011 à 2015, pour un coût total de :

- Salle du Bicentenaire : 17 620 € HT
- Voirie et Espaces Publics : 192 490 € HT

La commune s'engage dès à présent et à chaque fois qu'elle interviendra en réhabilitation et/ou en construction sur la voirie à respecter et faire respecter expressément la réglementation issue de la loi du 11 février 2005.

Précisant ainsi, qu'à terme de ce processus l'ensemble de la salle du bicentenaire et de la voirie communale sera mis en conformité.

Adopté à l'unanimité

4. ENGAGEMENT DE CREDITS D'INVESTISSEMENTS 2011

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité d'engager et de mandater certaines dépenses nouvelles d'investissement avant le vote du Budget 2011, pour éviter de bloquer des chantiers en cours.

L'autorisation est proposée dans la limite de 10 % des crédits ouverts au titre de l'exercice 2010, déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette.

Les crédits effectivement engagés sur la base de cette autorisation seront obligatoirement repris au Budget 2011.

Les crédits liés aux travaux du centre de loisirs seront reportés en « restes à réaliser » sur le budget 2011.

Adopté à l'unanimité

5. PROCEDURE DE FUSION DES COMMUNES DE FRAGNES ET DE LA LOYERE

Suite à la réunion des deux conseils municipaux le 14 octobre dernier, les communes de Fragnes et de La Loyère ont décidé d'engager ensemble une procédure de fusion.

Les maires des deux communes ont rencontré Monsieur le Sous-Préfet . F. PARIS présente un résumé de cet entretien aux membres du conseil municipal.

Une analyse financière portant sur les trois dernières années sera élaborée par le trésorier. Les services fiscaux seront chargés de réaliser une simulation sur les taux et les bases d'imposition.

Monsieur le sous-préfet souhaiterait que la fusion soit prononcée officiellement fin 2012 afin que le budget 2013 soit adopté par les conseils fusionnés.

Les différentes commissions intercommunales travailleront dès le début de l'année 2011 sur les finances, le patrimoine, le personnel communal et l'organisation des services.

Les habitants des deux communes seront informés régulièrement du déroulement de la procédure.

6. DEMANDES DE SUBVENTION

Rapporteur : D. FICHOT

Loto ALDN du 29 janvier 2011 :

Demande de gratuité de la salle et d'une subvention de 500 €

Affectation sur budget 2011

Adopté à l'unanimité

Subventions ALDN 2010 :

Attribution de subventions 2010 à l'ALDN pour un montant de 2 080 €

Proposition de compléter à hauteur de l'enveloppe initiale prévue de 2 200 € soit une subvention complémentaire de 120 €.

Après débat, proposition refusée à 7 voix contre, 4 abstentions et 1 voix pour

Club-cyclo :

Proposition d'allouer une subvention complémentaire de 100 € permettant de valoriser la mise en place d'une nouvelle action le « Vide-Grenier » organisée en juillet dernier.

Adopté à 10 voix pour et 2 abstentions

Réveillon organisé par le Club de football S.V.L.F. :

Demande de gratuité de salle

Adopté à 11 voix pour et 1 abstention

7. COMMISSION URBANISME

A. DECHAUME souhaiterait intégrer la commission urbanisme et Monsieur le Maire propose de la nommer nouvelle membre de cette commission.

Adopté à l'unanimité

8. ANNULATION DE SALLE

Suite à une annulation de location de salle prévue les 15 et 16/01/2011, les locataires demandent le remboursement des arrhes. La salle ayant été relouée, Monsieur le Maire propose d'accepter cette demande et de procéder au remboursement des arrhes d'un montant de 40 €.

Adopté à l'unanimité.

9. QUESTIONS DIVERSES

M. GONNOT donne lecture du courrier de démission de Séverine Lebeault, conseillère municipale. Le conseil municipal est maintenant composé de 13 membres.

Tourisme : Présentation de la halte-nautique et du relais-vélo au Salon Nautique à PARIS le 07 décembre dernier.

Grand Chalon : adoption par le conseil communautaire des taux d'imposition et d'une 4^{ème} ligne pour les ménages.

Bilan sur la distribution du colis des anciens.

Lecture du courrier d'une administrée concernant le projet du lotissement des Bergères.

M. GONNOT fait part des félicitations de Mme Verjux-Pelletier pour l'expo-pommes.

Manifestations culturelles 2011 :

- 25 Mars à 20 h 30 Spectacle « Chers Parents »
- 22 Avril à Troupe de Gergy – Spectacle « La fille au pair »
- Archadanse St Marcel le 11 décembre 2011 à 14 h 30

Personnel communal :

Souhait du personnel d'un repas annuel avec la municipalité : proposition de faire une soirée « galette » le 13 janvier prochain à 19 h 30.

CCAS :

Conseil d'Administration le 20/01/2011

Réunion publique le 10/02/2011 à 18 h 30 Salle du Bicentenaire

Rappel des prochaines réunions :

Réunion urbanisme le 21/12/2010

Commission tourisme le 06/01/2011

La séance est levée à 23 h 45